

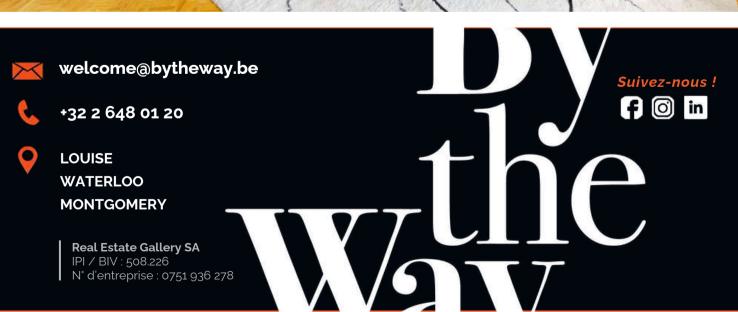
HOSPICE COMMUNAL 184

WATERMAEL-BOITSFORT



VISITEZ NOTRE SITE





BYTHEWAY.BE IMMOBILIER HOME STAGING INVESTISSEMENT



By the Way, c'est l'histoire de trois entrepreneurs passionnés qui ont mis leurs expériences et valeurs en commun pour **réinventer le service immobilier**.

Tout a commencé Avenue Louise, où nous avons ouvert notre première agence dans une ancienne galerie d'art, un lieu qui nous a directement inspiré.

Aujourd'hui, nous avons trois agences, situées à **Avenue Louise**, **Woluwe-Saint-Lambert** et à **Waterloo**.

Notre vision est claire : redéfinir les standards de l'immobilier en offrant un service personnalisé et humain.

Nous nous engageons à dépasser les attentes de nos clients avec une **approche innovante** et un souci constant de **transparence** et d'**intégrité**.

Nous croyons fermement que chaque client mérite un accompagnement sur mesure, du premier contact jusqu'à la signature de l'acte authentique.



Ariane Project est une entreprise de software qui développe des solutions pour le secteur de l'immobilier.

Ariane Project concentre sa recherche sur des outils innovants centralisant l'information et permettant de multiplier la valeur ajoutée de l'agent immobilier.

Ils parlent de nous ...

RENDEZ-VOUS IMMO

By the Way: La success story des "Private Bankers" de l'Immobilier



Laurent Louis, Maîté Coolsaet et Michael Kram, fondateurs de By the Way.

Maîté Coolsaet, Laurent Louis et Michael Kram ont fondé leur agence immobilière « By the Way » en 2020 avec une vision claire en termes de satisfaction client : rehausser les standards de l'immobilier avec intégrité et innovation, en plaçant les clients au centre de chaque démarche. Dans la vente comme dans la mise en location de biens immobiliers, l'agence offre un service complet sur mesure, orienté vers l'excellence et la volonté de dépasser les attentes du client. Ainsi, un seul agent gère la relation et le dossier depuis le premier contact jusqu'à la signature de l'acte authentique. Il connaît parfaitement le bien et les besoin du client, ce qui rend la vente plus efficace. Maisce n'est pastout ! Pour chaque bien mis en vente, By the Way réalise un magazine qui le présente de manière exhaustive : photos professionnelles, plans, recherche cadastrale, localisation, certificats et attestations, sans oublier les aspects financiers et juridiques qui régissent chaque vente. Par ailleurs, un mini-site dédié propose une visite 3D et, le cas échéant, une vidéo de présentation, incluant des plans drone, pour une vue immersive et panoramique. Cela permet aux candidats acquéreurs de se projeter en toute conscience, avant même d'avoir visité. Par défaut, By the Way réorganise, dépersonnalise et désencombre chaque bien, créant un impact émotionnel fort sur le visiteur, qui se voit déjà y habiter. L'agence propose aussi son propre service de Home Staging, allant du simple désencombrement à l'aménagement complet des lieux. Enfin, au-delà d'une proposition unique forte, By

the Way se distingue aussi par son engagement en faveur de l'Art, avec une volonté de mettre en lumière des artistes émergents, notamment lors de vernissages organisés dans leur agence de l'Avenue Louise. Actifs à Bruxelles et dans les Brabants wallon et flamand, les co-fondateurs et toute l'équipe By the Way seront toujours ravis de vous accueillir autour d'un café pour parler de vos projets immobiliers, en toute discrétion, llest indéniable qu'ils mettent tout en œuvre pour être vos "Private Bankers" de l'immobilier!

Bytheway.be



110 ELLE DECORATION DECEMBRE 2024

Elle Décoration - Décembre 2024

BYTHEWAY.BE

Notre service de Home Staging mis à l'honneur



Elle Décoration - Octobre 2024





NOTRE SERVICE DE HOME STAGING

81% des experts immobiliers le confirment : le Home Staging permet aux acheteurs de se projeter instantanément

Né aux États-Unis dans les années 1970, ce concept est rapidement devenu un incontournable pour ceux qui veulent vendre vite et bien.

Le principe est simple : en **réorganisant les espaces**, en jouant avec la lumière, et en **dépersonnalisant** la décoration, on révèle tout le **potentiel de votre bien**.

Chez By the Way, nous savons que les 30 premières secondes sont cruciales lors d'une visite. C'est pourquoi, **nous conjuguons notre expertise immobilière à notre passion pour la décoration afin de vous proposer notre propre service de Home Staging**, allant du simple désencombrement à l'aménagement complet des lieux, et ce, jusque dans les moindres détails.

C'est un peu comme habiller votre maison pour un rendez-vous galant :

Elle doit séduire dès le premier regard!





Envie d'en voir plus?

Découvrez toutes nos réalisations!



Suivez notre page instagram dédiée!

@homestagingbymaite



NOS TROIS AGENCES



MEET THE TEAM!



LAURENT LOUIS

MANAGING PARTNER &

PEAL ESTATE ADVISOR



MAÑTÉ COOLSAET

MANAGING PARTNER &
REAL ESTATE ADVISOR



MICHAEL KRAM

MANAGING PARTNER,

ARCHITECT &

GEOMETER-EXPERT



MÉLANIE PETIT OFFICE MANAGER



LISA **DE PAOLA** MARKETING MANAGER



DIDIER GENACHTE REAL ESTATE ADVISOR



JEAN-PHILIPPE ELEWAUT
WOLUWE AGENCY
DIRECTOR & REAL ESTATE
ADVISOR



QUENTIN CORNEZ



STÉPHANE JANSSENS REAL ESTATE ADVISOR



ANTONIN ALTENLOH REAL ESTATE ADVISOR



FRÉDÉRIQUE MOAL REAL ESTATE ADVISOR



EMI KESKIN REAL ESTATE ADVISOR



BRIGITTE DECHAMBRE REAL ESTATE ADVISOR



JEAN-PHILIPPE TOUSSAINT REAL ESTATE ADVISOR



NADIA MGHARI REAL ESTATE ADVISOR



BENOÎT TRÉMOUROUX REAL ESTATE ADVISOR



FRANKLIN VERGELS
REAL ESTATE ADVISOR



CHARLOTTE ARROBIO REAL ESTATE ADVISOR

Découvrez notre #dreamteam!



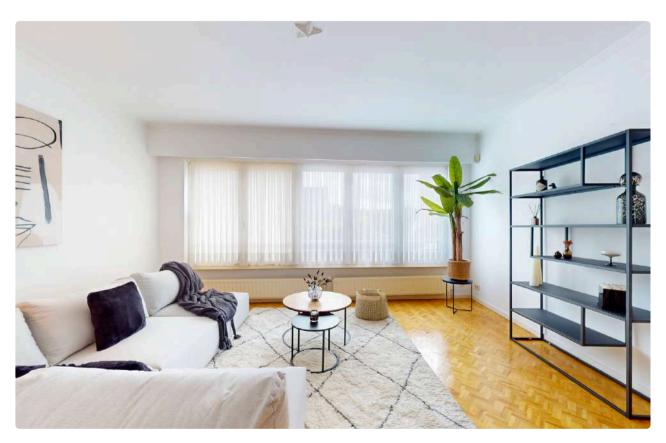
bytheway.be/agents

SOMMAIRE

LE BIEN	
Visuels	8
Plans	16
Localisation	22
Accessibilité Cartographie	23 24
Cartographie	24
ANALYSE TECHNIQUE	
Certificats	25
FINANCIER	
Revenu cadastral, précompte immobilier et revenu lo	catif 26
Estimer le prix total de votre acquisition	26
Pouvez-vous bénéficier d'une réduction sur vos droits d'enregistrement ?	26
JURIDIQUE	
Assurance habitation	27
Les étapes pour acheter un bien	28
Offre ferme d'acquérir un bien immeuble	30

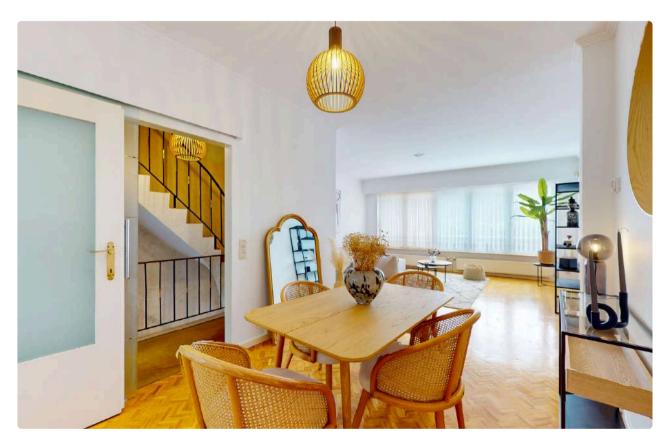






SALLE À MANGER























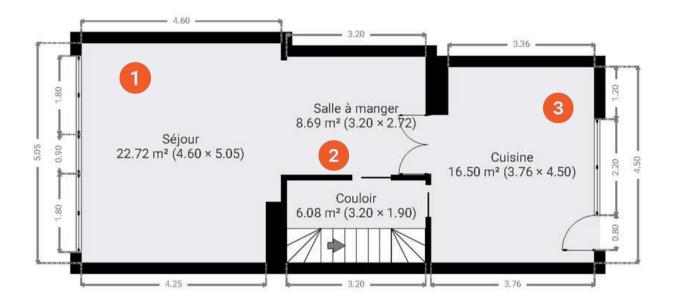
EXTÉRIEUR





PLANS

▼ 1e étage





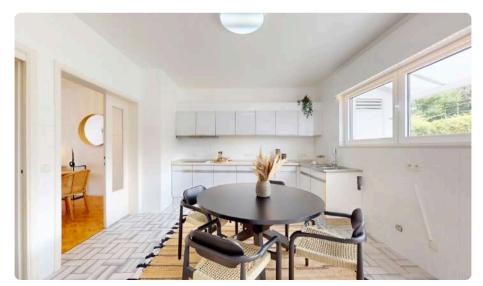




SALLE À MANGER SURFACE : 8.69 m²

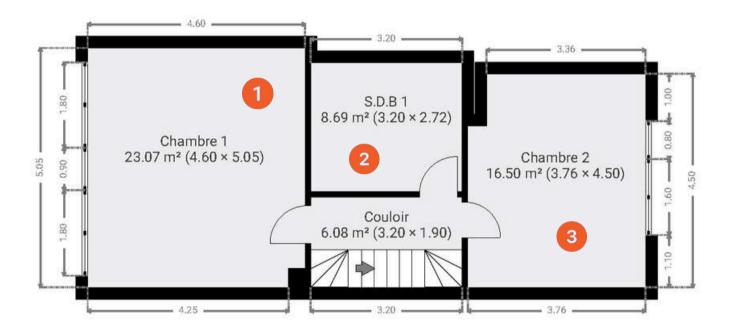


CUISINE SURFACE: 16.50 m²



PLANS

▼ 2e étage









SALLE DE BAIN SURFACE: 8.69 m²

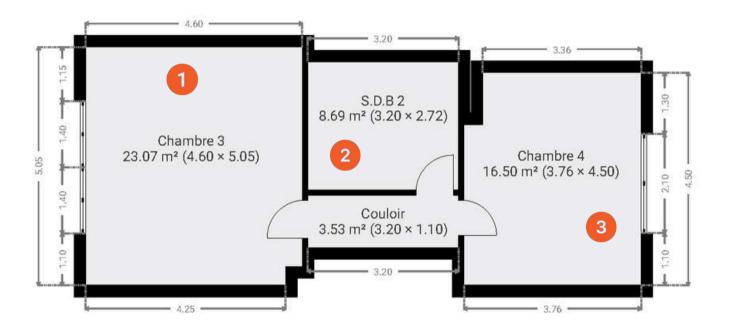


CHAMBRE
SURFACE: 16.50 m²



PLANS

▼ 3e étage





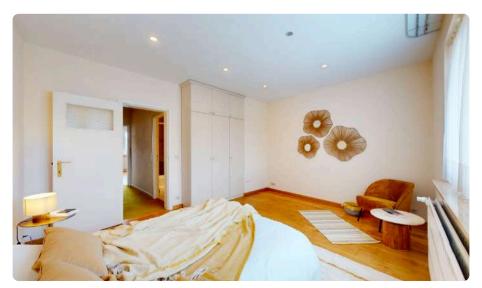




SALLE DE BAIN SURFACE : 8.69 m²

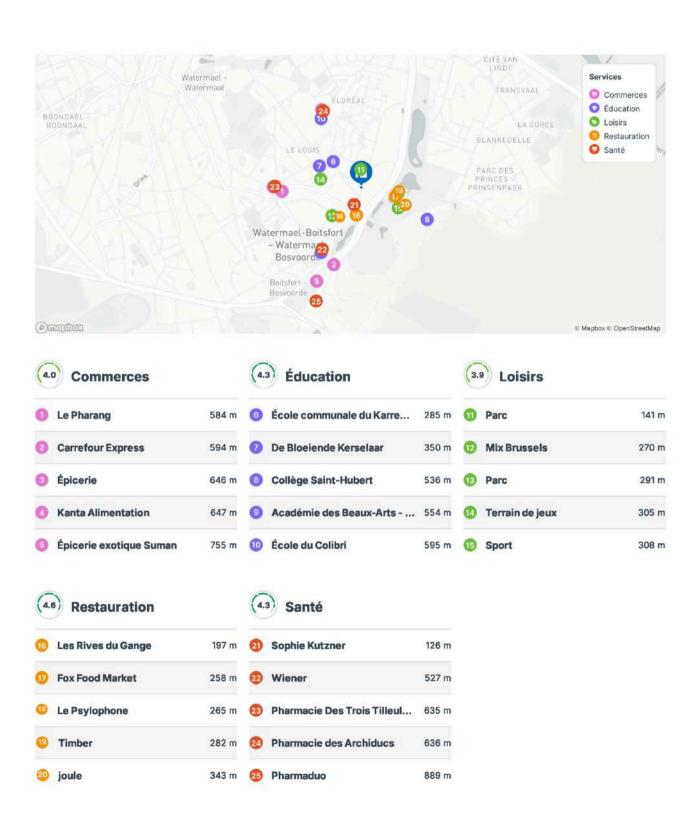


CHAMBRE SURFACE: 16.50 m²



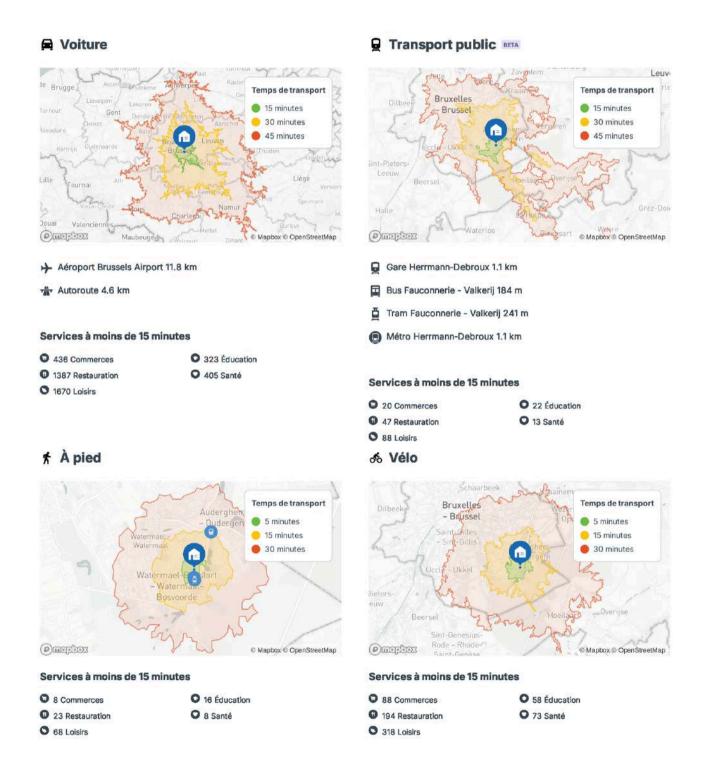
LOCALISATION

Rue De L'Hospice Communal 184, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique



ACCESSIBILITÉ

Rue De L'Hospice Communal 184, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique



ÉTAT DE POLLUTION DES SOLS



SOURCE: https://geodata.environnement.brussels/client/view/01445cff-7034-463e-853c-e918232a8a5e/149612/168662/11.4371944294775

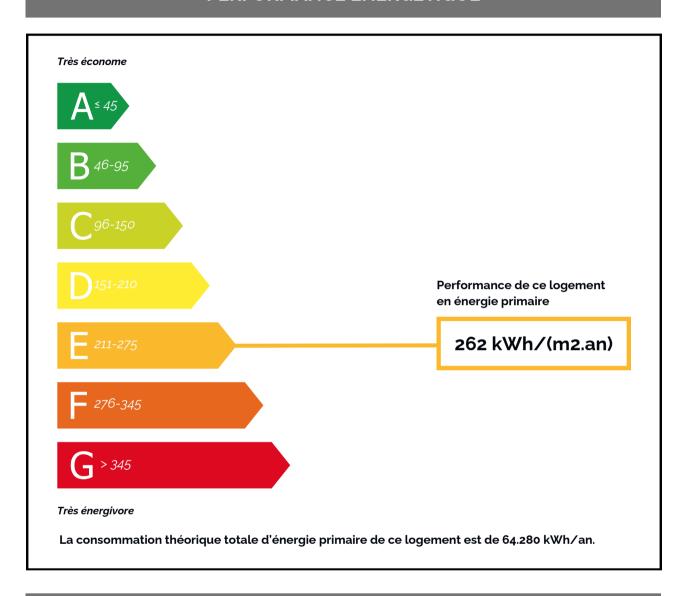
ZONE INONDABLE



SOURCE: https://geodata.environnement.brussels/client/view/1a3cae6b-dd04-4b28-a3e2-c432dc83e24f/149611/168661/10.941161164334034

AUDIT TECHNIQUE - CERTIFICATS

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



CERTIFICATION ÉLECTRIQUE

D'UNE INSTALLATION ÉLEC	CTRIQUE BASSE TENSION	I
L'installation existante :	NON CONFORME	
Agent visiteur :	Date :	Visite de contrôle avant le :
Ali Hammouda	11/02/2025	11/02/2050

FINANCIER

DISCLAIMER -

Cette section est avant tout exposée à titre indicatif. Au vu de la fluctuation des taux financiers,

l'agent immobilier ainsi que l'ensemble de ses prestataires ne sont dès lors pas capables d'assurer l'actualisation en temps réel de tous les paramètres et montants. De cette manière, ni l'agent immobilier, ni ses prestataires ne peuvent être tenus responsables en cas de montants erronés.

Afin de connaître les taux en temps réel, veuillez contacter votre banquier.

REVENU CADASTRAL 2.136 €

PRÉCOMPTE IMMOBILIER 2.428 €

REVENU LOCATIF 26.400 €/an

ESTIMER LE PRIX TOTAL DE VOTRE ACQUISITION

	Sans abattement	Avec abattement
Prix	749.000€	749.000€
Droits d'enregistrement	93.625€	93.625€
Frais notaire	6.046€	5.979€
Montant total de l'acquisition	848.671€	848.604€

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION SUR VOS DROITS D'ENREGISTREMENT ?

En Région de Bruxelles-Capitale, un acquéreur peut bénéficier d'un abattement d'un montant de 200.000 euros si la base imposable du logement ne dépasse pas 600.000 euros.

Même principe pour les terrains à bâtir. Depuis le 1er avril 2023, l'acquéreur peut bénéficier d'un abattement de 100.000 euros. La base imposable maximale permettant de bénéficier de l'abattement s'élève quant à elle au montant de 300.000 euros.

L'acquéreur pourra également bénéficier d'un abattement supplémentaire s'il procède à des travaux visant à améliorer la prestation énergétique de l'immeuble acquis. Le montant de cet abattement supplémentaire sera fonction du nombre de classes énergétiques du bâtiment effectivement améliorées

ASSURANCE HABITATION

ASSUREZ VOTRE NOUVEAU BIEN POUR UN MONTANT DE

52,85 € par Mois

- 634,11 € par an(1)

COUVERTURES

VOUS ÊTES COUVERT POUR:

- Incendie
- Dégâts des eaux et de mazout
- Catastrophes naturelles &
- Tempête
- Bris de vitrages
- Heurt
- Dégradations immobilières
- Dégâts électriques
- Attentat & conflit du travail
- Responsabilité civile immeuble
- Jardin

ASSURÉ POUR UN MONTANT DE

VOUS N'ÊTES PAS COUVERT POUR :

- Jardin +
- Responsabilité civile vie privée
- Protection juridique vie privée
- Protection juridique habitation
- Business
- Jardin plafond supérieur à 10.000 €
- Piscine
- Panneaux solaires
- Installation domotique

35 000€

VOS AVANTAGES



Info Line & Première Assistance



Informations précises permettant une assurance au plus juste



Un courtier à votre service

GARANTIES OPTIONNELLES

- OPTION JARDIN + : assurez votre matériel et cabane de jardin ainsi que les autres meubles et outils pour un montant de 10.000 €.
- VOL: Vos biens seront assurés en cas de vol, dans votre habitation ou dans votre location de vacances.
- RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE PROTECTION JURIDIQUE VIE PRIVÉE Étes-vous couvert pour les dommages que vous pouvez causer accidentellement à d'autres dans le cadre de votre vie privée ?
- PROTECTION JURIDIQUE HABITATION
 Vos intérêts seront défendus lors de tout conflit relatif à vos biens assurés.

(1) Taxes, contributions et frais inclus (y compris les frais de fractionnement pour le prix mensuel).

LES ÉTAPES POUR ACHETER UN BIEN

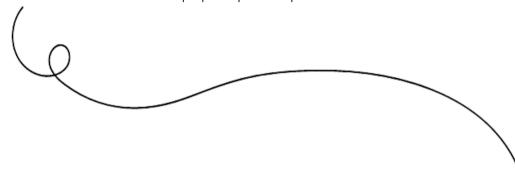


ÉTAPE 1

CALCULER SON BUDGET & LES FRAIS LIÉS À L'ACQUISITION

La première étape est de connaître votre budget et votre capacité d'emprunt. Des outils en ligne sont disponibles auprès des banques mais le meilleur moyen reste de prendre rendez-vous auprès d'un expert bancaire.

Dans votre budget, n'oubliez pas d'inclure tous les frais d'acquisition, le budget des travaux éventuels, de la remise aux normes de l'électricité, des charges mensuelles de la copropriété par exemple.



ÉTAPE 2

VÉRIFIER L'ÉTAT DU BIEN

L'acquéreur a un devoir d'investigation envers le bien qu'il achète. Il est important de visiter le bien plusieurs fois, accompagné d'un expert si nécessaire.

Soyez vigilants par rapport aux vices-cachés, aux servitudes, aux droits de préemption et aux canalisations souterraines.

Une visite à l'urbanisme de la commune est aussi vivement conseillée. Vous pourrez confronter les plans enregistrés avec les plans actuels et discuter de la faisabilité des travaux envisagés dans votre projet.



ÉTAPE 3

REMETTRE SON OFFRE: ENGAGEMENT UNILATÉRAL

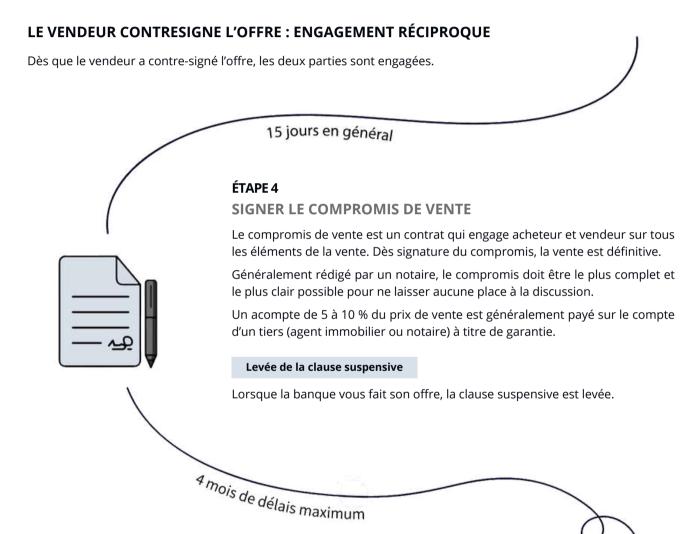
Il n'existe pas de formulaire type pour l'offre. Elle peut être fournie par l'agent immobilier, mais en cas de doute, rédigez l'offre avec votre notaire!

Votre offre doit contenir au minimum le nom de l'acheteur, l'adresse du bien, le prix offert, la durée de validité, les réserves, les remarques éventuelles et conditions suspensives, la date et la signature.

Attention! L'offre est un véritable engagement. Il est conseillé d'insérer des conditions suspensives. Une condition suspensive, si elle ne se réalise pas, met fin au contrat. Cela peut concerner l'octroi d'un crédit ou la validité des prescriptions urbanistiques par exemple.



Le vendeur a le droit d'accepter ou de refuser votre offre.



ÉTAPE 5

SIGNER L'ACTE DE VENTE

La signature de l'acte doit se faire par un notaire. Suite aux recherches qu'il aura effectuées, il y inclura toutes les informations nécessaires et légales à la vente.

L'acheteur fait le virement du solde à payer sur un compte tiers du notaire. En contrepartie, l'acheteur reçoit les clés.

En cas d'emprunt hypothécaire, la signature de l'acte de crédit se fera en principe le même jour que l'acte d'achat.

Le notaire vous remettra une copie de l'acte ainsi qu'une copie de l'acte de propriété dès que l'acte sera enregistré au bureau de sécurité juridique compétent.





OFFRE FERME D'ACQUÉRIR UN BIEN IMMEUBLE

Le(s) soussigné(e)(s) :	
Monsieur et/ou Madame :	
Si acquisition en société, l	la personne morale :
Valablement représentée	par :
Domicilié(e)(s) ou siège social :	
N° de téléphone/Gsm/E-mail :	
Situation matrimoniale et régin	ne :
Assujetti TVA (si oui, indiquer le	e numéro de TVA) : BE-0
Notaire choisi en cas de vente :	
Code postal - Commune : Adresse :	1170 Watermael-Boitsfort Rue de l'Hospice Communal 184
Section cadastrale :	2 ^{ème} Division – Section E – n° 147v3
Attestation urbanistique :	En attente
Certificat électrique :	Non-conforme
Certificat PEB / EPC :	E- (262 kWh/m².an) jusqu'au 28/02/2035
	éclare avoir reçu toutes les informations urbanistiques, nsi que tous les documents utiles et obligatoires (PEB, informations ase,).
Le bien lui a été présenté par l'	agence immobilière By The Way - Real Estate Gallery SA.
5 W	l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges,
(4) (5) (5) (4)	onques, dans l'état où il se trouve, sans accessoires, sans garantie de , tous frais, <u>droits quelconques et honoraires notariaux non compris</u>
est fixé à :	€uro (en chiffres)
€ 	€uro (en lettres)

Si l'offre est retenue, une garantie équivalente à 10 % du prix de vente sera versée à la signature du compromis de vente / jour dépôt de la présente offre, sur le compte du notaire instrumentant, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé sera intégralement remboursé à l'acheteur.



La présente offre est valable jusqu'au
Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.
L'acceptation <u>éventuelle</u> de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de
celle-ci par email à l'adresse suivante :
L'offrant ayant été <u>parfaitement informé sur l'immeuble</u> , la présente offre est émise sans réserve.
En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bier n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.
L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite :
- Sans aucune condition suspensive (*)
- Sous la condition suspensive (*):
 D'obtention d'un crédit hypothécaire de
- Autre condition suspensive :
- Si le bien est occupé par un locataire bénéficiant du droit de préférence tel que prévu à

- Si le bien est occupé par un locataire bénéficiant du droit de préférence tel que prévu à l'article 247/1 du CBL et en cas d'acceptation de la présente offre, la vente ne pourra intervenir que sous la condition suspensive du non-exercice par le locataire de son droit. Le locataire dispose, à peine de déchéance, d'un délai jours calendriers à compter de la réception de la présente offre, communiquée par recommandé avec accusé de réception, pour faire connaître au vendeur son intention d'acquérir le bien, au prix et aux conditions indiqués dans la présente offre.
- En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la vente, dans les meilleurs délais.

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière <u>sans pouvoir de décision</u> <u>finale</u> est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire.

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 7 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 3% du prix offert.



14-1--- t- ---- C-----

Le (date) :		
Offre réalisée à (adresse complète) :		
declare la commer.		

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant

Signature(s) de tou(te)s les offrants précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

+ paraphe sur chaque page et copie recto-verso de(s) carte(s) d'identité en annexe :

* * *

Signature(s) de tous le(s) propriétaire(s) vendeur(s) Précédée(s) de la mention « Pour accord » + date et heure.

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité & amp; de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : welcome@bytheway.be

SOUHAITEZ-VOUS INVESTIR?

By The Way vous propose différents types d'investissements immobilier (avec ou sans gestion) :

Biens existants - Biens existants libres d'occupation - Biens neufs -Biens neufs déjà loués - Divers produits d'investissement immobilier

PRISE DE CONTACT

Nous organisons un rendez-vous avec l'un de nos Private Bankers' immobilier afin de définir votre profil d'investisseur.

LES POSSIBILITÉS

Nous vous présentons les différents types d'investissement par rapport à votre profil.

VOTRE CHOIX

Vous définissez l'investissement vers lequel vous voulez vous tourner.

NOTRE SÉLÉCTION

Votre conseiller vous présente les biens ou produits d'investissement correspondant à votre profil.

ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Une fois votre choix réalisé, nous vous accompagnons dans les démarches administratives liées à l'acquisition. Nous vous conseillons également en termes de crédit, d'ameublement et de gestion.

MISE EN LOCATION & GESTION

Nous prenons en charge la mise en location du bien et si souhaité, nous pouvons confier la gestion à l'un de nos collaborateurs ou paretenaires.

EN EXCLUSIVITÉ BY THE WAY : INVESTISSEZ À PARTIR DE 10 000 € ET BÉNÉFICIEZ DE RENDEMENTS ENTRE 6 & 7 %

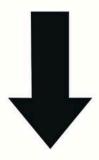
MICHAËL KRAM

*32 496 21 64 00

michael@bytheway.be



FINANCEZ-VOUS CE PROJET PAR LA REVENTE DE VOTRE BIEN ?



NOTRE ESTIMATION

GRATUITE, PROFESSIONNELLE & SANS ENGAGEMENT



bytheway.be/estimation

BYTHEWAY.BE IMMOBILIER HOME STAGING INVESTISSEMENT



HOSPICE COMMUNAL 184 EN RÉSUMÉ



VISITEZ NOTRE SITE









z salles de bain



Terasse + Jardin

PRIX DE VENTE:

749.000 €

BYTHEWAY.BE

Real Estate Gallery SA N° d'entreprise : 0751 936 278 Siège social : Avenue Louise 461, 1050 Bruxelles Agent immobilier - courtier agréé en Belgique par l'IPI sous le n° 508.226 Ne pas jeter sur la voie publique. Le présent document et ses illustrations n'ont pas de caractère contractuel et son contenu ne dispense pas l'arbieteur de s'assurer de l'exacritti ride des renseiranements fournis par le biais d'investigations sur place